



IRP - Fondation internationale
pour la recherche en paraplégie
Chêne-Bourg

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2024



Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de IRP - Fondation internationale pour la recherche en paraplégie

Chêne-Bourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de IRP - Fondation internationale pour la recherche en paraplégie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

PricewaterhouseCoopers SA

Beresford Caloia
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jérémie Bruck

Genève, le 17 juin 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

IRP - FONDATION INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE EN PARAPLEGIE

Chêne-Bourg

BILAN

	Annexes	AU 31.12.2024 CHF	AU 31.12.2023 CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Trésorerie			
Liquidités		527'603.54	319'012.28
		<u>527'603.54</u>	<u>319'012.28</u>
Autres créances à court terme			
Impôt anticipé à récupérer		1'549.04	1'857.38
		<u>1'549.04</u>	<u>1'857.38</u>
Actifs de régularisation			
Frais payés d'avance	8	35'268.40	37'692.10
Produits à recevoir	9	7'716.75	23'413.08
		<u>42'985.15</u>	<u>61'105.18</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Portefeuilles-titres	10	504'349.81	
<u>Moins</u> : Moins-value non réalisée		0.00	
		<u>504'349.81</u>	<u>496'587.61</u>
		<u>504'349.81</u>	<u>496'587.61</u>
Immobilisations corporelles			
Parc informatique	11	31'562.90	
<u>Moins</u> : Fonds d'amortissement		31'148.44	
		<u>414.46</u>	<u>1'396.78</u>
		<u>414.46</u>	<u>1'396.78</u>
		1'076'902.00	879'959.23
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Passifs de régularisation			
Frais à payer	12	13'681.80	7'383.05
Produits reçus d'avance	13	25'000.00	0.00
		<u>38'681.80</u>	<u>7'383.05</u>
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme envers des tiers		1'000.00	1'000.00
		<u>1'000.00</u>	<u>1'000.00</u>
Fonds affectés			
Chaire Alain Rossier UniGe	14	200'000.00	200'000.00
Projet Brain-Spine	14	56'750.00	217'500.00
Projets FSP	14	129'500.00	0.00
		<u>386'250.00</u>	<u>417'500.00</u>
Capitaux propres			
Capital de la fondation		100'000.00	100'000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Bénéfice résultant du bilan		354'076.18	485'129.95
Bénéfice / Perte de l'exercice		196'894.02	(131'053.77)
		<u>650'970.20</u>	<u>454'076.18</u>
		1'076'902.00	879'959.23

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE

	Annexes	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'exploitation			
Dons			
Appels de fonds		137'799.86	281'821.00
Partenariat FSP		482'106.00	378'250.00
		<u>619'905.86</u>	<u>660'071.00</u>
Evénements (résultat net)			
Event Bal du Printemps - Genève	17	225'762.82	89'774.80
Dons Bal du Printemps - Genève	17	170'263.42	187'700.00
Event PARA Talk - Zurich	18	4'571.45	0.00
Dons PARA Talk - Zurich	18	17'000.00	0.00
		<u>417'597.69</u>	<u>277'474.80</u>
		1'037'503.55	937'545.80
Charges d'exploitation			
Recherche et professorat			
Financement de projets de recherche	19	441'356.00	733'500.00
Chaire IRP Prof.Alain Rossier (Uni GE)	19	0.00	200'000.00
IRP Postdoctoral Fellowship	19	20'000.00	150'000.00
CHUV - Projet Brain-Spine	19	217'500.00	0.00
		<u>678'856.00</u>	<u>1'083'500.00</u>
Frais généraux			
Information et communication	20	12'592.40	12'061.90
Gestion des contrats scientifiques		7'058.23	8'477.36
Gestion et secrétariat	21	54'866.43	71'218.15
Recherche de fonds	21	86'265.13	121'561.63
Organisation d'événements	21	43'132.57	60'780.82
		<u>203'914.76</u>	<u>274'099.86</u>
Amortissements			
- 33.33% sur le parc informatique		982.32	1'270.67
		<u>982.32</u>	<u>1'270.67</u>
		883'753.08	1'358'870.53
		153'750.47	(421'324.73)
Produits financiers			
Produits sur titres		4'425.84	5'306.81
Variation du résultat non réalisé sur titres		7'762.20	36'151.48
Gains de change		165.36	31.52
		<u>12'353.40</u>	<u>41'489.81</u>
Charges financières			
Intérêts et frais bancaires	22	364.14	241.70
Perte sur ventes de titres		0.00	8'097.76
Perte de change		95.71	379.39
		<u>459.85</u>	<u>8'718.85</u>
		165'644.02	(388'553.77)
Variation du fonds affecté		31'250.00	257'500.00
		196'894.02	(131'053.77)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

1. Activité de la Fondation

L'IRP - Fondation Internationale pour la Recherche en Paraplégie, constituée par acte notarié le 21 juin 1995 au sens de l'article 80 et suivants du Code Civil Suisse, est une fondation de droit privé, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique. Elle a été inscrite au Registre du Commerce de Genève, Suisse, le 27 juin 1995.

Les statuts ont été révisés et approuvés par le Conseil de Fondation le 26 octobre 2015 et par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations en date du 19 novembre 2015.

Elle a pour but :

- financer et faire progresser la recherche fondamentale et clinique visant la conception et l'étude de nouvelles stratégies de traitement de la paraplégie, favorisant la régénération nerveuse et la récupération fonctionnelle du système nerveux;
- identifier, partout dans le monde, les meilleurs projets de recherche et les équipes de chercheurs les plus prometteuses;
- encourager de jeunes scientifiques à orienter leur carrière et leurs travaux vers la recherche en paraplégie;
- favoriser la création, au sein d'universités ou d'établissements analogues, de structures de recherche et d'enseignement en paraplégie, régénération nerveuse et récupération fonctionnelle après lésion;
- favoriser l'échange d'information et la collaboration entre chercheurs et équipes de chercheurs en paraplégie au niveau international;
- sensibiliser et informer le public sur les progrès de la recherche en paraplégie;
- toutes autres activités en relation avec la paraplégie.

2. Domiciliation

La Fondation est domiciliée à l'adresse suivante : Rue François-Perréard 14
1225 Chêne-Bourg

3. Conseil de Fondation et organisation

Le Conseil de Fondation est composé au minimum de trois membres. Sa composition actuelle est la suivante :

LANDIS Theodor	Président
BAUMANN Heinrich	Vice-président
PONCET Pierre	Trésorier
ARGAND Luc	Membre
ARGAND Victor	Membre
BLIND Francis	Membre
CANONICA Romain	Membre
CARO Adriel	Membre
CHAVAZ Laure	Membre
JOGGI Daniel	Membre
JORDAN Xavier	Membre
LAMONTAGNE-MÜLLER Isabelle	Membre
VALTICOS Michel	Membre
ZWIEFELHOFER Thomas	Membre

Les membres du Conseil ont pouvoir de signature collective à deux.

Aucune rémunération, ni jeton de présence, ni indemnité de frais, n'est versé aux membres du Conseil.

4. Organe de révision

La révision des comptes est effectuée par : PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1211 Genève 2

5. Comptabilité

La tenue de la comptabilité est effectuée par : Banque Pictet & Cie SA
Département Client Accounting
Route des Acacias 60
1211 Genève 73

6. Principes comptables

Les comptes de l'exercice 2024 ont été établis selon les dispositions du Code des Obligations.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

	<u>AU 31.12.2024</u>	<u>AU 31.12.2023</u>	
	CHF	CHF	
7. Impôts			
La Fondation est considérée comme étant d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale sur le revenu et la fortune pour une durée indéterminée.			
La Fondation est également exonérée de l'impôt fédéral, et ce pour une durée indéterminée.			
8. Frais payés d'avance			
Allianz - Assurance accidents prof., non prof. et compl.	2'913.60	3'939.60	
Vaudoise - Assurance perte de gain	3'066.80	4'456.40	
SPG - loyer janvier	2'263.00	2'371.10	
Factures Bal du Printemps payées en avance	27'025.00	26'925.00	
	<u>35'268.40</u>	<u>37'692.10</u>	
9. Produits à recevoir			
Allianz - Assurance accidents prof., non prof. et compl.	1'848.60	3'367.50	
FER CIAM, solde année précédente	2'915.15	14'535.65	
CIEPP, solde 2023	0.00	1'059.90	
La Vaudoise - Assurance perte de gain	2'953.00	2'308.40	
Encaissements Bal du Printemps à recevoir	0.00	2'141.63	
	<u>7'716.75</u>	<u>23'413.08</u>	
10. Immobilisations financières			
La fortune de la Fondation est investie principalement dans un portefeuille titres composé de parts de fonds de placement. Le portefeuille titres est comptabilisé à la valeur d'acquisition ou à la valeur boursière si cette dernière est inférieure.			
Au 31 décembre 2024, les investissements de la Fondation sont les suivants :			
Portefeuille Titres	Prix d'achat	Valeur boursière	Plus / Moins value non réalisée
Fonds de placement LPP-25	<u>504'349.81</u>	<u>529'024.20</u>	<u>24'674.39</u>
	504'349.81	529'024.20	24'674.39
Liquidités		<u>527'603.54</u>	
Total de la fortune à la valeur boursière au 31.12.2024		1'056'627.74	
Total de la fortune à la valeur boursière au 31.12.2023		815'599.89	
La performance annuelle nette du portefeuille géré (après frais de gestion et d'administration), revenu brut en CHF a été de 7.42% en 2024 (2023 : 6.06%).			
Le montant dépensé en 2024 par la Fondation IRP pour la recherche et le professorat est de CHF 678'856. (2023 : CHF 1'083'500).			
11. Immobilisations corporelles			
Parc informatique		<u>414.46</u>	<u>1'396.78</u>
		<u>414.46</u>	<u>1'396.78</u>
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont de 3 ans pour le parc informatique. L'inventaire de l'entreprise est assuré contre l'incendie pour un montant de CHF 20'000.-.			
12. Frais à payer			
Salaires et charges sociales	2'659.80	0.00	
Impressions et expédition Neuronews hiver	2'525.15	2'740.75	
Diverses factures	3'091.85	3'291.05	
Solde frais Bal du Printemps	5'405.00	1'351.25	
	<u>13'681.80</u>	<u>7'383.05</u>	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

		AU 31.12.2024		AU 31.12.2023	
		CHF		CHF	
13. Produits reçus d'avance					
Bal du Printemps		25'000.00		0.00	
		<u>25'000.00</u>		<u>0.00</u>	
14. Fonds affectés					
	Etat au				Etat au
	31.12.2023	Attribution	Utilisation		31.12.2024
Chaire A.Rossier UniGe	200'000.00	0.00	0.00		200'000.00
Projet Brain-Spine	217'500.00	56'750.00	217'500.00		56'750.00
Projets FSP	0.00	467'856.00	338'356.00		129'500.00
Total des fonds affectés	<u>417'500.00</u>	<u>524'606.00</u>	<u>555'856.00</u>		<u>386'250.00</u>
	31.12.2022	Attribution	Utilisation		31.12.2023
Chaire A.Rossier UniGe	400'000.00	0.00	200'000.00		200'000.00
Projet Brain-Spine	155'000.00	62'500.00	0.00		217'500.00
Projets FSP	120'000.00	363'500.00	483'500.00		0.00
Total des fonds affectés	<u>675'000.00</u>	<u>426'000.00</u>	<u>683'500.00</u>		<u>417'500.00</u>
<p>La convention de donation du 12 août 2022 entre la Fondation et l'UNIGE dans le cadre de la Chaire du Pr. Alain Rossier prévoit une donation de CHF 200'000 par année sur 3 ans, de 2022 à 2024. Pour l'année 2024, le montant sera versé en 2025.</p>					
15. Capital de la Fondation					
La Fondation a été dotée d'un capital initial de CHF 100'000.-. Son évolution est la suivante :					
Capitaux propres au 1er janvier		454'076.18		585'129.95	
Bénéfice / Perte de l'exercice		196'894.02		(131'053.77)	
Capitaux propres au 31 décembre		<u>650'970.20</u>		<u>454'076.18</u>	
16. Dons exceptionnels					
Cette catégorie correspond à des dons affectés à des projets particuliers ainsi qu'à des legs ou donations provenant d'héritages. En 2023 et 2024, il n'y a pas eu de dons exceptionnels.					
17. Bal du Printemps - Genève					
Recettes	Réservations de tables et places	120'700.00		119'300.00	
	Publicité (programme)	23'000.00		19'141.63	
	Ventes aux enchères	259'000.00		138'000.00	
	Sponsoring	6'240.00		0.00	
		<u>408'940.00</u>		<u>276'441.63</u>	
Dépenses	Frais restauration et hébergement	48'453.65		48'061.90	
	Frais décoration et artistes	45'070.40		50'364.83	
	Production de documents	13'069.58		10'810.25	
	Mailings et frais postaux	4'390.75		3'965.80	
	Organisation, administration, secrétariat	72'058.80		73'372.40	
	Autres dépenses événements	134.00		91.65	
		<u>183'177.18</u>		<u>186'666.83</u>	
Recettes nettes		<u>225'762.82</u>		<u>89'774.80</u>	
Total des dons reçus dans le cadre du Bal du Printemps		<u>170'263.42</u>		<u>187'700.00</u>	
Résultat financier net		(63.42)		(4.79)	
Excédent de recettes du Bal du Printemps		<u>395'962.82</u>		<u>277'470.01</u>	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

	AU 31.12.2024	AU 31.12.2023
	CHF	CHF
18. PARA Talk - Zurich		
Recettes Réservations de tables et places	9'600.00	0.00
Sponsoring	3'000.00	0.00
	<u>12'600.00</u>	<u>0.00</u>
Dépenses Frais restauration et hébergement	6'251.20	0.00
Production de documents	1'777.35	0.00
	<u>8'028.55</u>	<u>0.00</u>
Recettes nettes	<u>4'571.45</u>	<u>0.00</u>
Total des dons reçus dans le cadre de PARA Talk	<u>17'000.00</u>	<u>0.00</u>
Résultat financier net	52.16	(346.15)
Excédent de recettes de PARA Talk	<u>21'623.61</u>	<u>-346.15</u>
19. Financement de projets de recherche		
Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les financements de projets de recherche suivants :		
Research Grants - IRP	113'000.00	290'000.00
Research Grants - Partenariat FSP	328'356.00	443'500.00
Chaire IRP Professeur Alain Rossier	0.00	200'000.00
IRP - Postdoctoral Fellowship	10'000.00	80'000.00
IRP - Postdoctoral Fellowship - Partenariat FSP	10'000.00	70'000.00
CHUV - Projet Brain-Spine	217'500.00	0.00
	<u>678'856.00</u>	<u>1'083'500.00</u>
Engagements		
La Fondation s'est engagée à verser les montants suivants ces prochaines années :		
Engagements projets de recherche IRP	20'000.00	119'000.00
Engagements projets de recherche Brain-Spine	56'750.00	217'500.00
Engagements projets de recherche FSP	392'979.00	338'633.00
Engagements Chaire A.Rossier UniGe	200'000.00	200'000.00
	<u>669'729.00</u>	<u>875'133.00</u>
20. Information et communication		
Newsletter périodique	7'161.90	7'580.50
Autres publications	875.60	1'179.30
Site internet	3'572.30	2'594.20
Mailing et frais postaux	982.60	707.90
	<u>12'592.40</u>	<u>12'061.90</u>
21. Gestion et secrétariat, recherche de fonds et organisation d'événements		
Secrétariat	722.05	1'602.40
Frais télécommunication	3'181.95	3'574.85
Assurance entreprise	443.50	443.50
Autres dépenses	14'342.96	27'997.00
Informatique et maintenance	4'824.72	5'396.00
Loyer du secrétariat général	31'351.25	32'204.40
Charges salariales du secrétariat général	129'397.70	182'342.45
	<u>184'264.13</u>	<u>253'560.60</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

	<u>AU 31.12.2024</u>	<u>AU 31.12.2023</u>
	CHF	CHF
22. Intérêts et frais bancaires		
Frais bancaires (y compris frais du compte CCP)	364.14	241.70
	<u>364.14</u>	<u>241.70</u>

23. Informations complémentaires

Cours de change utilisés pour le boucllement

USD	0.906250	0.841650
EUR	0.938422	0.929729

Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'était pas supérieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif, pouvant avoir un impact sur les comptes annuels 2024, n'est intervenu après la date de clôture du bilan.

Sûretés constituées en faveur de tiers

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Liquidités	521'936.51	316'736.49
Portefeuille-titres	504'349.81	496'587.61
Engagement effectif	12'120.00	12'120.00

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas d'engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle.
(En 2023, il n'y avait également pas d'engagements)